

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 123 (1943)

Vereinsnachrichten: Rapport de la Commission des Glaciers sur l'exercice 1942

Autor: Mercanton, P.-L.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

weder ungedruckt oder gar ungeschrieben geblieben; weitere hätten mit dem Abdruck andere Tochtergesellschaften der S. N. G. belastet, wenn unsere Zeitschrift sie nicht hätte aufnehmen können. Doch werden wir diesen Überlegungen mit dem besten Willen nicht gehorchen können, wenn es uns nicht gelingt, neue Geldquellen zu erschliessen.

G. Burckhardt.

8. Rapport de la Commission des Glaciers sur l'exercice 1942

Règlement voir « Actes » Sion 1942, p. 271

L'année 1942 a été une fois encore, hélas !, pour notre Commission une année d'activité ralentie. Le service militaire a réclamé présence et forces de nos membres les plus jeunes pendant de longues périodes, les empêchant de poursuivre des travaux importants, commencés avant guerre et dont nous pouvions nous promettre des résultats précieux. Le corps des forestiers cantonaux, nos fidèles et indispensables collaborateurs dans les contrôles glaciaires, a été constamment requis par les exigences accrues de son activité professionnelle. Enfin, les difficultés de ravitaillement comme de transport en hautes régions pour les civils ont, malgré nos efforts, fait échouer notre espoir de reprendre en été 1942 notre entreprise collective principale, le sondage sismométrique de l'Unteraar, où une campagne ne légitimerait son coût et ses peines que si elle pouvait au moins durer un mois. La splendeur de l'été écoulé nous a rendu la déconvenue plus amère encore. 1943 nous sera-t-il plus clément ? Nous comptons bien saisir toute opportunité favorable mais... ?

Toutefois 1942 n'aura pas été entièrement perdu pour l'étude qui nous tient à cœur : nous avons pu mettre notre précieux matériel sismométrique au service de l'intérêt général comme de la géologie glaciaire en prenant une part active à l'étude du sous-sol de la vallée d'Urseren, dont l'épaisseur d'alluvionnement requiert l'attention des ingénieurs en vue de l'éventuelle accumulation d'eau à usage hydro-électrique. Nos deux collègues, MM. Kreis et Renaud, ont fait là-haut toute une série d'enregistrements sismométriques réussis.

Les contrôles glaciaires de 1942 ont avéré une tendance accentuée à la décrue, qui s'était atténuée en 1941; l'été chaud de 1942, suivant un hiver relativement sec, en est cause.

Avec le concours expert de M. le professeur Dr Max Zeller, de l'Ecole polytechnique fédérale, le soussigné a fait une série de photographies du front du glacier du Rhône, à partir des extrémités d'une nouvelle base, soigneusement repérée topographiquement. Elaborés par M. Zeller dans son Institut, ces stéréogrammes ont abouti à une précieuse carte de l'extrémité du glacier. Il sera facile de répéter le levé dès que des changements survenus au front le feront désirer.

D'autre part, MM. Jost et Mercanton ont fait campagne aux deux glaciers de Grindelwald où le retrait continu de ces dernières années

a amené des changements si considérables que les mensurations exigeaient de nouvelles bases. Au Glacier Supérieur ce travail a été fait par MM. Mercanton, Schwammburger et Jost; à l'Inférieur MM. Jost et Mercanton ont repris et complété les mesures annoncées en 1941 par notre collègue Wyss. Grâce à la collaboration généreuse des Oberhasli K.-W., et par les soins de leur ingénieur-géomètre M. Flotron, nous connaîtrons pour 1942 aussi les changements de niveau et de vitesse à l'Unteraar. De même la Compagnie du Chemin de fer de la Jungfrau, la Commission glaciologique zurichoise, nous ont apporté leur appoint de grande valeur.

Le 5 décembre enfin, une séance a réuni à Berne les représentants qualifiés de la Commission fédérale des neiges et avalanches, MM. Petitmermet et Hess, et notre Commission, en vue de rechercher en commun les voies et moyens d'utiliser au mieux les ressources scientifiques dont l'Autorité fédérale a doté la glaciologie en créant l'Institut du Parsenn. L'entente n'a pas été difficile à faire sur la base de l'indépendance absolue des deux Commissions quant à leur programme et à la direction imprimée à leur activité, tant vis-à-vis l'une de l'autre que du nouvel Institut, mais aussi dans le désir de s'entr'aider mutuellement et d'éviter de ruineuses et déraisonnables dualités de travail.

Lausanne, janvier 1943.

Le président : *P.-L. Mercanton.*

9. Bericht der Kommission für die Kryptogamenflora der Schweiz über das Jahr 1942

Reglement s. « Verhandlungen » Schaffhausen 1921, I., S. 124

Die Kommission gab im Berichtsjahr eine wichtige Arbeit von *Charles Terrier*, Lausanne, « Essai sur la systématique des Phacidiaées », heraus. Diese Pilzgruppe verursacht in Mitteleuropa eine Reihe von Erkrankungen auf Laub- und Nadelhölzern, war aber in ihrer systematischen Gliederung derart undurchsichtig, dass in manchen Fällen nicht einmal die Pilzgattung sicher angegeben werden konnte. Auf Grund einer mühevollen Durcharbeitung von rund 60 Arten aus den drei in Betracht fallenden Familien schälte der Verfasser die Prinzipien heraus, nach denen das ganze Gebiet durchforscht werden müsste. Die Arbeit kann deshalb als die Grundlage für eine künftige Monographie dieser Pilzgruppe bezeichnet werden.

Der Präsident der Kryptogamen-Kommission: Prof. Dr. *E. Gäumann.*

10. Rapport annuel sur l'activité de la Commission de la Bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle

Règlement voir « Actes » Aarau 1925, I., p. 134)

Le 14 mars, M. de Beaumont, à qui la bourse de voyage, au montant de fr. 8000, avait été attribuée pour 1942, nous a avisés qu'il n'avait pas pu obtenir les autorisations des gouvernements intéressés pour le voyage projeté. Il demandait donc que la subvention fût prorogée.